



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Nombre de membres composant le Conseil

Nombre de membres présents à la séance

Nombre de membres représentés

Nombre de membres non représentés

Le mardi 09 décembre 2025 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Carmen PEREZ, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Hélène DECOTIGNIE donne procuration à Madame Stéphanie BRANCO, Madame Séverine DOS SANTOS donne procuration à Monsieur Julien KARAM, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Rémi-François PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Maxime OUANOUNOU

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 5

ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE DU CINÉMA POUR L'EXERCICE 2025

PREAMBULE - Monsieur Francis SELLAM, 1er Adjoint au Maire délégué aux finances, aux ressources humaines et au logement

Mes chers collègues,

Par délibération n°11 du conseil municipal du 8 avril dernier le budget annexe primitif du cinéma a été adopté en équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à hauteur de 243 940,00 €. Il convient aujourd'hui de procéder à quelques ajustements de crédits.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
équilibrée en dépenses et recettes à 3 000,00 €

Les dépenses supplémentaires : + 3 000,00 €

Dotations aux amortissements (chapitre 042 - dépenses d'ordre) + 3 000,00 €

Cette somme est nécessaire pour pouvoir procéder à l'amortissement des dépenses d'investissement de l'exercice 2025 selon le principe du *prorata temporis*, qui consiste à calculer les amortissements proportionnellement au temps écoulé entre la mise en service d'un bien et la clôture de l'exercice comptable, conformément aux règles instituées par la nomenclature M57.

Les recettes complémentaires : + 3 000,00 €

Produit des services (chapitre 70) : + 3 000,00 €

Le rythme d'encaissement des entrées liées à l'activité cinéma permettent d'envisager un niveau de recette supérieur à la prévision du budget primitif inscrite pour 45 000,00 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT
équilibrée en recettes à 0,00 €

Les recettes supplémentaires : + 3 000,00 €

Dotations aux amortissements (chapitre 040 - recettes d'ordre) + 3 000,00 €

Cette somme identique à celle inscrite en dépense de fonctionnement au chapitre 042 est neutre budgétairement et permet de répondre aux exigences réglementaires de la nomenclature M57 en matière d'amortissement.

Les annulations de recettes : - 3 000,00 €

Subventions d'équipement (chapitre 13) : - 3 000,00 €

Dans le cadre du vote du budget avait été inscrite une subvention d'équilibre d'un montant de 4 549,79 €. Compte tenu du niveau de réalisation des dépenses celle-ci ne sera pas versée et peut donc être réduite.

En conclusion la décision modificative est équilibrée comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Chapitre 042	3 000,00 €	Chapitre 70	3 000,00 €
Total	3 000,00 €	Total	3 000,00 €

Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
		Chapitre 13	-3 000,00 €
		Chapitre 040	3 000,00 €
Total	0,00 €	Total	0,00 €

Principaux textes réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> - nomenclature M57 ; - articles L.2311-5 et R.2311-13 du code général des collectivités territoriales ; - délibération du conseil municipal n°11 du 8 avril 2025.
Principaux documents de référence	Projet de décision modificative n°1 au budget annexe primitif du cinéma pour l'exercice 2025

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	24	Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Madame Anne MAROLLEAU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (liste "joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (liste "joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous")
Contre	4	Monsieur Jean-François CLAIR (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Madame Carmen PEREZ (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Tony RENUCCI (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont")
Abstention	2	Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (), Monsieur Philippe PLATON ()

Article 1^{er} : Adopte par chapitre, la décision modificative n°1 au budget annexe primitif du cinéma pour l'exercice 2025, ci-annexée, arrêtée en mouvements budgétaires à la somme de :

- en dépenses : 3 000,00 €
- en recettes : 3 000,00 €

dont :

- > en section de fonctionnement : 3 000,00 €
- > en section d'investissement : 0,00 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous les documents en exécution de la présente délibération.

Le Maire - M. Olivier DOSNE

Le secrétaire de séance - Monsieur Maxime OUANOUNOU



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le : 17 DEC. 2025

Télétransmise au contrôle de légalité le : 17 DEC. 2025 A Joinville-le-Pont le